

AVIS DE LA BOURSE

Introduction d'emprunts au Marché Obligataire de la Cote de la Bourse

L'emprunt Subordonné ATL 2008 a été admis à la cote de la Bourse le 19 septembre 2008 et il sera transféré sur le NSC à partir du 23 septembre 2008. Les principales caractéristiques de l'emprunt précité sont exposées dans le tableau ci-après:

Libellés de l'emprunt	Emetteur	Interm. chargé	Code ISIN	Mném	Libellé	Taux d'intérêt brut	Durée	Nominal en Dinars	Amortissement	Nombre d'obligations	Montant Souscrit	Jouissance	1ère Échéance	Dernière Echéance	Note Fitch ou Garantie
ATL 2008 Subordonné Fixe	ATL	BNA CAP	TN0004700308	ATL8F	ATL0818 7,0%AP10-5	7,0%	10 ans dont 5 ans de franchise	100	AP	140 000	14,0 MD	22/08/08	22/08/09	22/08/18	BB+
ATL 2008 Subordonné Variable	ATL	BNA CAP	TN0004700316	ATL8V	ATL0818 T+1,5%AP10-5	TMM+1,5%	10 ans dont 5 ans de franchise	100	AP	10 000	1,0 MD	22/08/08	22/08/09	22/08/18	BB+

Rappel du mode de cotation :

Il est rappelé qu'en application de la réglementation en vigueur les obligations sont cotées sur le NSC, en pourcentage du nominal et au pied du coupon, c'est-à-dire sans le coupon couru. Etant précisé que ce dernier est calculé, le jour de négociation, entre la date incluse du dernier paiement et la date de dénouement exclue.